

L'art du **BUNTI**

MAÎTRISER TOUTES LES FACETTES D'UN PROJET DE RECONFIGURATION D'UN BIEN



Format

Présentiel ou distanciel



Durée

12h (4 modules de 3h00)



Participants

Jusqu'à 30 personnes



Pré-requis

à destination des (futurs)
marchands de biens



A L'ISSUE DE LA FORMATION, VOUS SAUREZ

1

Décoder les règles critiques du PLU : stationnement, pleine terre, modalités d'application des règles en cas de division

3

Identifier les règles et normes de construction qui compactent la faisabilité du projet : accessibilité PMR, réglementation incendie, code civil, et servitudes

2

Identifier les procédures administratives exigées pour chaque type de projets : permis de diviser, application de la loi Le Meur pour le meublé de tourisme, DP, PC ...

4

Maîtriser les outils qui permettent de gagner des droits à bâtir supplémentaire et parler à l'oreille des ABF et architectes conseils de la ville



VOUS ÊTES

Urbaniste

Architecte

Agent de collectivité territoriale

Élu

Collaborateur d'élus

Professionnel de l'aménagement

Professionnel du foncier



Règlement d'urbanisme et **options architecturales**



Amandine Hernandez,
architecte, urbaniste, co-fondatrice de Villes
Vivantes

L'art de la **négociation avec la collectivité**



Amandine Hernandez,
architecte, urbaniste, co-fondatrice de Villes
Vivantes

Les grands principes de la **division d'un immeuble et du lotissement**



Paul Lemperiere,
architecte, urbaniste et
co-fondateur de Villes Vivantes

Quels produits cibles selon les **contextes** : analyse des données foncières et immobilières



Paul Lemperiere,
architecte, urbaniste et
co-fondateur de Villes Vivantes

 9h-18h

PRÉSENTIEL À PARIS

Mercredi 18 juin

Jeudi 19 juin



1700€ HT pour les 2 jours
(hors hébergement et
transport)

 9h-13h

DISTANCIEL

Lundi 16 juin

Mardi 17 juin

Vendredi 20 juin



900€ HT

 12h15-45h

DISTANCIEL "PAUSE DÉJEUNER"

Lundi 23 juin

Mardi 24 juin

Jeudi 26 juin



120€ HT